

Le Mot du Maire

Après une longue réflexion, le conseil municipal a, depuis quelques semaines, arrêté sa décision quant à l'agrandissement du restaurant scolaire.

Un effectif de 150 convives et parfois davantage pour 120 places au grand maximum rend le fonctionnement compliqué. Pendant deux ans, une organisation avec deux services a montré ses limites et avec la mise en place du soutien scolaire de 13 heures à 13 heures 30 à l'école publique, cette solution est devenue impossible. Actuellement, une quarantaine de repas est servie à la salle multifonction qui de ce fait ne répond plus à sa destination principale qui devait permettre l'organisation d'activités diverses liées aux écoles. Il faut de plus y transporter les repas dans les conditions réglementaires avec du personnel supplémentaire.

Il fallait donc retrouver une meilleure fonctionnalité en ayant sur un seul site, la possibilité d'accueillir en même temps tous les enfants. Pour cela, deux solutions ont été étudiées avec l'aide d'un bureau d'étude (la SAFI société d'aménagement du Finistère) : extension de l'existant ou construction neuve et dans chaque cas, élaboration des repas sur place ou importation.

Ce sont principalement les estimations financières qui nous ont orientés vers le projet maintenant bien avancé que j'expose brièvement ci-dessous et dont quelques esquisses se trouvent sur la page suivante.

La partie cuisine actuelle peut confectionner jusqu'à 180 repas en y apportant des modifications mineures. Il manque une salle à manger qui puisse accueillir environ 100 convives, elle se fera dans le jardin clos de murs situé au nord. La partie sanitaires qui ne comporte qu'un seul WC, doit aussi être agrandie.

Le projet de l'architecte Patrick Balcon, conserve le sol et les murs de la partie construite en 1999 mais la charpente et la toiture sont entièrement reprises. Cela règle le manque de hauteur de cette salle mais permet surtout l'harmonisation de l'ensemble des toitures. Comme toujours au bourg de La Martyre, l'architecte des Bâtiments de France réclame une attention toute particulière à la bonne intégration des nouvelles constructions surtout celle-ci, en co-visibilité avec l'église.

On attend actuellement le résultat d'une étude thermique dynamique qui permettra d'optimiser la consommation énergétique du bâtiment pour établir le projet définitif, déposer la demande de permis de construire, lancer l'appel d'offre. On peut espérer le premier coup de pioche avant l'été.

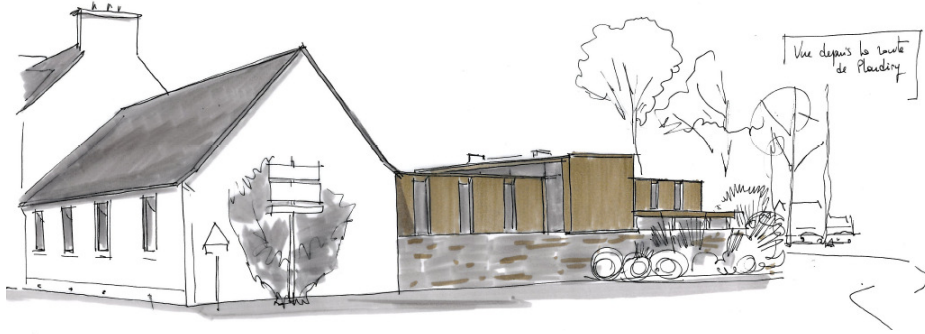
***En ce début d'année 2011, je vous présente à tous mes
meilleurs vœux.***

Bonne Année et surtout Bonne Santé

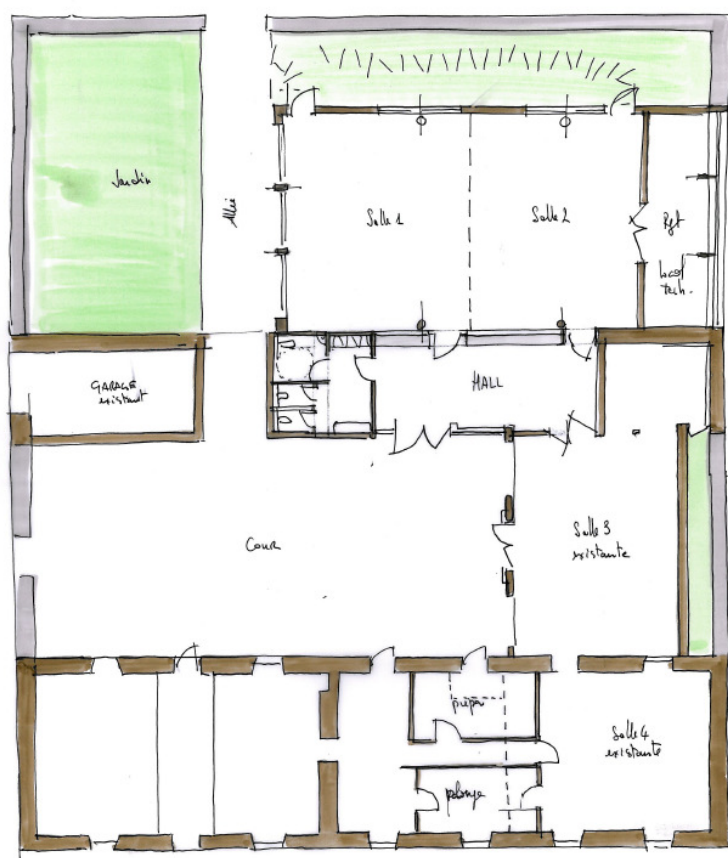
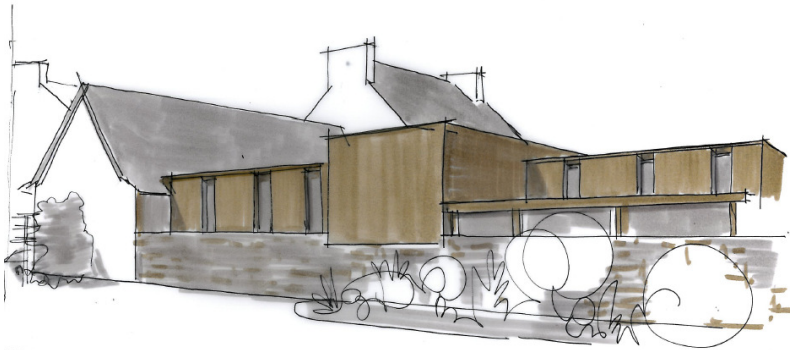
Pierre QUELENNEC



Vue depuis la Cour



Vue depuis la route de Plandery



SOMMAIRE du N° 114

La mairie communique	pages 4 et 5
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 6
Communiqué du SIPP	page 7
Messes et calendrier des animations	pages 8 - 9
Programmes rando du GRPP	pages 9 - 10
Amicale des retraités de La Martyre-Tréflévénez	page 11
Nouvelles des Anciens Combattants	page 12
Gymnastique de La Martyre	page 13
Saint Pierre Ploudiry de Football	pages 14 – 15 – 16 - 17
Sabdariffa	pages 18
Infos diverses	page 19

PROCHAINE PARUTION DEBUT AVRIL 2010 - DEPOSER LES ARTICLES POUR LE 15 MARS - MERCI

Le Maire, les Conseillers municipaux, les membres du CCAS et les Employés communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

*Ils vous invitent également à les rejoindre pour célébrer la nouvelle année le **SAMEDI 8 JANVIER** 2011 à 11 h 00 à la Maison du Plateau.*

A cette occasion, le diplôme d'Honneur aux Combattants de l'armée française 1939- 1945 sera remis à Pierre ABEGUILLE, Maire honoraire.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Un répondeur téléphonique pourra
enregistrer votre demande ou
envoyer un courriel

Aux nouveaux arrivants : pensez à
passer à la mairie vous présenter.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Renseigner nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Pour plus de renseignements, consulter le site : service-public.

SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

jeanpaulpinvidic@yahoo.fr

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 4^{ème} TRIMESTRE 2010

Naissances :

Le 1er octobre : Jade, Andréa FOUBERT,
15 route de Ty-Croas

Le 7 octobre : Thaïs, Julia, Michèle
BAPTISTA MENDES, Rosquervel

Le 05 novembre : Timéo, Louis, Marcel
PAUCHET, Kerbruck

Le 16 novembre : Nathan SALAUN, 5
Venelle des Frênes

Mariages : Néant

Décès : Néant

Récapitulatif 2010 :

10 naissances, 6 garçons et 4 filles
7 mariages et 3 décès.

URBANISME –ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Extension de maison : Mme
FRAYER/SCHNEIDER, 7 à l'orée du bois
Démolition local poubelles et chaufferie et
construction de toilettes et chaufferie : SIPP,
maison des enfants de Kerbrug

DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

Pose d'isolation, recouvrement par des
ardoises de deux pignons : Didier LE ROUX,
Pors ar Glouet

Division d'un terrain en 2 lots : Madeleine
JEZEQUEL, route de Ploudiry

Pose de 3 vélux sur toiture : Billy VILAIN,
Kerbiril

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 25/08/2010 à la mairie de
Loc Eguiner

Chlore libre : < 0.05 mg/LCl₂

- Chlore total : 0.1 mg/LCl₂
- pH : 7.1 unité pH
- Nitrates : 17 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau
extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-
midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry,
parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel,
route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri
sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne
déposez pas des cartons ou sacs au bas des
colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le
faire réparer (couvercle enlevé...), il faut
s'adresser directement au service
environnement de la Communauté de
communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à
Landerneau (près de la piscine).

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE

Une enquête publique à la demande du SCEA
DES AJONCS, Roholloc, se tiendra du 17
janvier au 17 février. Le commissaire
enquêteur tiendra ses permanences à la
mairie :

Mardi 18/01 de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi 24/01 de 14 h 00 à 17 h 00

Lundi 31/01 de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi 11 /02 de 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi 17/02 de 14 h 00 à 17 h 00

Cette demande est formulée en vue de
l'extension de l'élevage porcin exploité à
Roholloc dans le cadre du dispositif de
restructuration externe, l'effectif après
projet (augmentation de 693 animaux-
équivalents par le rapatriement du cheptel
exploité à Mespot à Ploudiry) devant s'élever
à 4959 animaux-équivalents.

**AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 26 NOVEMBRE 2010**

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

VALIDATION DE LA CARTE DES COURS D'EAU

Le Conseil municipal valide l'inventaire cartographique communal des cours d'eau. Celui-ci a été rédigé par la Chambre d'agriculture et les exploitants agricoles et vérifié par les services de police de l'eau.

VALIDATION DE LA CONVENTION POUR VENTE DES LIVRETS SUR L'ENCLOS

Le Conseil valide la convention qui régit l'achat et la vente des livrets élaborés par l'APEVE (Association pour la Promotion des Enclos Paroissiaux de la Vallée de l'Elorn). L'association n'ayant pas les fonds suffisants pour financer l'achat des livrets a demandé à la commune de les acheter et lui a proposé de se faire rembourser sur la vente de 350 exemplaires.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil opte pour le bureau d'études ATIS pour mener l'étude thermique dynamique demandée par l'architecte M. Balcon afin d'évaluer la meilleure source d'énergie à installer au restaurant scolaire. Cette étude se chiffre à 2310 € HT.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS (CCPLD)

Une fois par an, le délégué à la CCPLD, le Maire, présente à l'ensemble des conseillers municipaux le CD reprenant les activités et compétences de la CCPLD et le bilan financier de chaque poste. Il n'y a pas de décision, c'est une simple présentation.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil décide de refuser de participer à deux demandes de subventions émanant d'un collège et lycée. L'une sollicite la commune pour un voyage pédagogique à l'étranger et l'autre pour sponsoriser un projet éducatif. Le Conseil a pris une décision de principe de refuser toute participation de ce genre ne pouvant pas répondre favorablement à l'ensemble des demandes.

CEREMONIE DES VOEUX

La date retenue est le samedi 8 janvier 2011 à partir de 11 h 00.

Le Conseil décide de demander au Bar du Keff d'organiser le vin d'honneur.

Ce sera l'occasion de remettre « le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945 » à Monsieur Pierre ABEGUILE en reconnaissance de son action pour la France. Ce diplôme est remis à la demande du Ministère de la défense à l'occasion de la commémoration du 70^{ème} anniversaire des combats de 1940.

Chaque famille recevra une invitation à domicile.

A compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs des divers services du Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry sont :

LOCATION DE LA MAISON DU PLATEAU :

Tous les utilisateurs devront verser au préalable une caution de 400 € et fournir la preuve qu'ils ont souscrit une assurance pour l'utilisation,

- Ecoles et associations du Plateau, associations extérieures d'utilité publique ou d'intérêt général :
gratuit.
- Commerces, entreprises ou sociétés ayant leur siège sur le Plateau :
 - réunion, apéritif, café, arbre de Noël : 105 €
 - autres manifestations avec buffet ou repas : 210 €
- Associations, groupements, organismes sans but lucratif extérieurs au Plateau :
 - réunion, apéritif, café, arbre de Noël : 105 €
 - autres manifestations avec buffet, repas ou concert : 315 €
- Particuliers habitants sur le canton de PLOUDIRY (sans obligation de passer par un commerçant) :
 - apéritif, café : 105 €
 - buffet ou repas : 210 €

La location de mobilier se fait occasionnellement selon un tarif qu'il est proposé de fixer ainsi :

- particuliers résidant sur le Plateau :
 - table : 2,40 €
 - chaise : 0,70 €
- associations visées à l'article 1 ci-dessus : gratuit

Les conditions de location de la régie de la sonorisation qui doit être installée dans la grande salle de la Maison du Plateau :

- tous les utilisateurs devront verser au préalable une caution de 750 € et fournir la preuve qu'ils ont souscrit une assurance pour l'utilisation du matériel,
- la régie sera mise gratuitement à la disposition des écoles et des associations ayant leur siège sur le Plateau de PLOUDIRY, pour des activités entrant dans le cadre de leur objet social,
- les autres utilisateurs acquitteront la somme de 200 € en supplément du prix de la location de la salle.

SERVICE DE L'EAU

Branchement au réseau : 762,00 €

Abonnement : 72,00 €

Consommation :

- de 0 à 40 m³ : 0,40400 € le m³
- de 41 à 100 m³ : 1,27140 € le m³
- de 101 à 200 m³ : 1,09317 € le m³
- + 200 m³ : 0,73670 € le m³

FOSSOYAGE

Par inhumation ou exhumation : 194,00 €

Dépôt d'une urne dans le columbarium : 30,00 €

SIPP

Tarifs 2011 – Service de l'eau

La construction du nouveau réservoir de 600 m³ touche à sa fin. Il reste à effectuer les essais et la mise au point finale. Ce nouvel investissement était nécessaire pour remplacer le château d'eau actuel, trop bas pour assurer un niveau de pression suffisant au bourg de LA MARTYRE et devenu au fil des années vétuste et trop petit au regard de la consommation.

Rappelons que les premiers travaux pour l'alimentation en eau potable ont débuté en 1960 par :

- L'aménagement de la source de SAINT-JEAN,
- La construction d'un château d'eau,
- La réalisation d'un réseau de distribution,

Depuis, pour assurer la qualité sanitaire de l'eau et la sécurité d'alimentation, d'autres réalisations ont précédé celle qui est en cours aujourd'hui :

- Extension régulière du réseau de distribution,
- Renforcement du pompage et du traitement de l'eau à SAINT-JEAN,
- Interconnexion avec le réseau de LOC-EGUINER et la station de production de GOASMOAL en 1988 (cette date correspond également au rattachement de LOC-EGUINER au service de l'eau du syndicat)
- Mise en place d'un périmètre de protection.

D'autres évolutions telles que le remplacement de quelques tronçons de réseaux trop petits ou vieillissant sont également à prévoir.

Ces travaux d'amélioration ont bien entendu une incidence sur le coût de revient du m³ d'eau. De plus une baisse de la consommation en 2010 a entraîné une baisse des recettes de 10%. Dans l'attente de la confirmation de cette tendance à la baisse des ventes d'eau, le comité syndical a choisi une augmentation modérée des tarifs 2011. Il est prévu une évolution de 2.5% à comparer avec une inflation 2010 de 1,6%.

Si la baisse de recette persistait une augmentation plus conséquente serait nécessaire pour équilibrer les comptes des prochaines années.

En plus certainement d'une gestion plus économe de chacun de sa propre consommation, comportement qu'il faut encourager, deux autres raisons peuvent expliquer la baisse du volume distribué :

- Les agriculteurs utilisent de plus en plus leurs propres forages pour alimenter leurs élevages,
- Compte-tenu des pluies régulières, la consommation pour les arrosages a été très faible en 2010.

A noter également que notre tarif conduit à un prix du m³, hors taxe agence de l'eau, inférieur à la moyenne départementale, la comparaison officielle se faisant sur une facture de 120m² qui correspond à la consommation moyenne d'une famille :

- Prix moyen du m³ au SIPP pour une consommation de 120 m² : 1.53 €
- Prix moyen départemental du m³ pour une consommation de 120 m² : 1.62€

HORAIRE DES MESSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

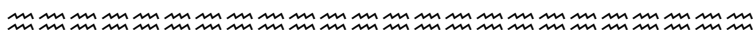
DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	TREFLEVEZ	LE TREHOU
JANVIER 2011					
Dimanche 02	10 h 30				
Dimanche 09		10 h 30			
Dimanche 16			10 h 30		
Dimanche 23				10 h 30	
Dimanche 30	10 h 30				
FEVRIER					
Dimanche 6 Messe des familles	10 h 30				
Dimanche 13		10 h 30			
Dimanche 20			10 h 30		
Dimanche 27				10 h 30	
MARS					
Dimanche 6	10 h 30				
Dimanche 13	10 h 30				
Dimanche 20		10 h 30			
Dimanche 27			10 h 30		
AVRIL					
Dimanche 03				10 h 30	
Dimanche 10	10 h 30				
Dimanche 17 Messe des rameaux	10 h 30				
Vendredi 22 Vendredi Saint	15 h 00				
Samedi 23 Samedi Saint		20 h 00 Vigile Pascale			
Dimanche 24			10 h 30 Pâques		

L'église du Tréhou est fermée pour travaux

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
JANVIER			
Dimanche 9	Spectacle Tic-Tac pour les enfants	MDP La Martyre	Municipalités Ploudiry et La Martyre
Jeudi 13	Assemblée Générale	MDP La Martyre	Aînés ruraux
Samedi 15	Assemblée Générale	MDP La Martyre	UNC
Samedi 29	Soirée crêpes	MDP La Martyre	Familles rurales

FEVRIER			
Dimanche 6	Chandeleur	Salle municipale Le Tréhou	Comité des fêtes
Samedi 19	Repas africain	MDP La Martyre	Sabdariffa
Dimanche 20	Raclette	Loc Eguiner	Asso des quartiers
Dimanche 20	Loto	Le tréhou	AJSE
Samedi 26	Tournoi de Hand	Salle OS Ploudiry	Hand
Dimanche 27	Concours de dominos	MDP La Martyre	Anciens Combattants
MARS			
Samedi 12	Tournoi de Hand	Salle OS Ploudiry	Hand
Samedi 12	Soirée crêpes	Tréflévénez	Comité des loisirs
Samedi 19	Soirée à thème	MDP La Martyre	AEP Ecole publique
Dimanche 20	Concours de dominos	MDP La Martyre	Club des chênes
AVRIL			
Dimanche 3	Foire à la puériculture	MDP La Martyre	Familles rurales
Samedi 9	Repas	Foyer St Pierre	APEL St Joseph



PROGRAMME DU GRPP

Randonnées traditionnelles du mardi après-midi					
	Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
1	11/01/11	14H	La Forêt Landerneau	Bourg	J. Le Lann M. Abgrall
2	25/01/11	14H	St Servais	Bourg	B. Abalain Y. Le Borgne
3	08/02/11	14H	Le Tréhou	Parking salle Polyvalente	Y. Gendron Y. Le Borgne
4	22/02/11	14H	Pencran	Bourg Parking du restaurant	M. Abgrall J. Le Lann
5	08/03/11	14H	Ploudaniel	Bourg Parking derrière l'église	D. Guével S. Caradec
6	22/03/11	14H	Hanvec	Bourg	J. Cariou J. Kerneis
7	05/04/11	14H	Ploudiry	Parking de la salle St Pierre	J. Le Lann B. Abalain

Randonnées traditionnelles du Jeudi après-midi

	Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
1	06/01/11	14H	Guipavas	Parking Assaut Cov. Intermarché landerneau 13h30	D. Guével S. Caradec
2	20/01/11	14H	Landivisiau	Place Lyauthey	B. Abalain Y. Le borgne
3	03/02/11	14H	Plougastel Daoulas Chapelle St Jean	Le Passage Covoiturage parking Leclerc 13h30	J. Le Lann B. Abalain
4	17/02/11	14H	Lampaul Guimiliau	Parking du lavoir Route de St Jacques	P. Le Dall B. Abalain
5	03/03/11	14H	Parc d'Armorique	Rdv bourg du Tréhou 13h30 (sale polyvalente)	J. Cariou Y. Le Borgne
6	17/03/11	14H	Guipavas Le Douvez	Cov. Intermarché landerneau 13h30	J. Le Lann D. Guével
7	31/03/11	14H	Brignogan	Parking bas de l'église Cov. magasin vert 13h15	R. Ily B. Abalain
8	14/04/11	14H	Loqueffret	Bourg Covoiturage gare de Sizun 13h15	Y. Gendron J. Cariou

Randonnées traditionnelles du Dimanche après-midi

	Date	Heure	Lieu	Rdv	Organisation
1	02/01/11	14H	Daoulas	Place du marché	M. Abgrall J. Cariou
2	16/01/11	14H	Plounéour Trez	Parking de l'église covoiturage Aire de St Eloi 13h15	D. Guével S. Caradec
3	30/01/11	14H	Plounéventer	Bourg	J. Le Lann J. Kerbault
4	13/02/11	14H	Irvillac	Parking du bourg Route du Tréhou	J. Kerneis J. Cariou
5	27/02/11	14H	Plougoulm	Bourg Covoiturage casino Landivisiau 13H15	R. Ily R. Perrot
6	13/03/11	14H	Plouvorn	Parking plan d'eau Covoiturage casino Landivisiau 13H30	Y. Le Borgne P. Le Dall
7	27/03/11	14H	Chateaulin	Parking de la mairie Covoiturage échangeur Daoulas 13H15	Y. Gendron D. Guével
8	10/04/11	14H	Goulven	Parking de la digue covoiturage aire de St Eloi 13h15	B. Abalain R. Ily

AMICALE DES RETRAITES DE LA MARTYRE-TREFLEVENEZ

Les activités de l'automne ont débuté par un rassemblement inter-club. Le jeudi 23 septembre, une trentaine d'adhérents de notre club, sont allés rendre visite à nos amis de Loc-Eguiner, qui pour la pétanque, qui pour les jeux de cartes ou de dominos ou pour une marche dans les sentiers vallonnés.

Le traditionnel kig ha farz a eu lieu le dimanche 17 octobre à midi. La fréquentation, tant en repas sur place, qu'en plats à emporter a été à la hauteur des prévisions.

Le repas du samedi 11 décembre a rassemblé, « Chez Steph » plus de 70 convives, Malgré un froid sec, les plats servis bien chauds, les chants de groupe ou en solo ont vite réchauffé l'ambiance. Les élus, (des deux municipalités) eux-mêmes, n'ont pas failli au plaisir de l'animation en interprétant une chanson accompagnée à la guitare, dont nous avons pu reprendre le refrain en chœur. Bravo et merci ! Il s'en est fallu de peu pour que les accordéons de René et de Lucien nous entraînent à danser...

L'assemblée générale est prévue le jeudi 13 janvier à 15 heures à la Maison du plateau C'est le moment de renouveler sa carte d'adhésion ou de s'inscrire tout simplement, pour bénéficier des avantages du club et de la Fédération.

Tous ceux qui aiment une ou plusieurs activités du club, hebdomadaires ou occasionnelles (pétanque, jeux de cartes, de dominos,... marche, café à 16 heures le jeudi...les repas organisés, les sorties dans le département ou départements voisins....) sont les bienvenus...Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre. Pas nécessaire, non plus d'être retraité...





Nouvelles de la section locale des Anciens Combattants de Ploudiry- La Martyre- Tréflévénéz

Le dimanche 14 novembre, la section locale des anciens combattants, s'est réunie à La Ploudiry pour commémorer l'armistice mettant fin à la grande guerre. Auparavant avait eu lieu à Tréflévénéz et à La Martyre une remise de gerbe aux monuments aux morts de ces deux communes, présidée par leurs Maires respectifs.

A l'issue de l'office religieux, tous les participants se sont rendus au monument aux morts, accompagnés par l'abbé Job an Irien. Monsieur Maire, a déposé la gerbe et a ensuite demandé aux participants de se replier vers la Salle de la Saint Pierre afin de poursuivre la cérémonie à l'abri. Il a fait lecture du message de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants,

Au cours de cette cérémonie, Mr. Lucien Donval Vice-Président des Anciens Combattants de la section a procédé à plusieurs remises de décorations:

- Le Titre de Reconnaissance de la Nation à Mr Yves LE DROFF de Ploudiry
- La médaille commémorative du Maroc à Mr Louis LEON de Tréflévénéz.

Un apéritif offert par la municipalité clôturait cette cérémonie. Les anciens combattants et leurs épouses se retrouvaient ensuite pour partager un repas en commun au restaurant "Le Baradozic" dans une ambiance très conviviale.



*Les décorés entourés
de M. le Maire et
Pierre Cocherel
Président de la
Section.*

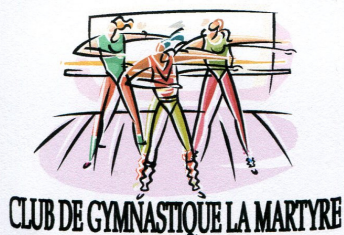
D'autre part, le mardi 7 décembre, Yves LE DROFF et Yves LE LANN se sont rendus à l'Hôpital-Camfroust, avec le drapeau de La Martyre, afin d'honorer par leur présence la cérémonie du 70^e anniversaire de la chute de l'avion britannique sur la commune. Une stèle relatant ces faits a été inaugurée, suivie d'un dépôt de gerbe. La Musique des Equipages de la Flotte et une délégation importante d'autorités tant civiles que militaires, ainsi que les enfants des écoles, ont rehaussés par leur présence, les fastes de cette cérémonie.

Quelques dates à retenir :

- ☞ L'assemblée générale : Le **15 janvier 2011** à la Maison du Plateau de LA MARTYRE à 14h30.
- ☞ Le concours de dominos : Le dimanche **27 février 2011** à La Martyre.
- ☞ L'Assemblée départementale statutaire : Le Samedi **9 avril 2011** à PLABENNEC.

A l'aube de cette nouvelle année, le président et les membres du bureau de l'association locale de l'U.N. présentent aux lectrices et lecteurs de ce bulletin communal, tous leurs meilleurs vœux pour 2010.

BLOAVEZ MAD d'An Holl
Le Bureau



LE CLUB DE GYMNASTIQUE DE LA MARTYRE

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011

Afin de bien démarrer cette nouvelle année avec de bonnes résolutions, venez nous rejoindre les lundis à 13h30 et les mercredis 19h15 à la Maison du Plateau.

Bouger c'est la santé

Encadrés par des professionnels qui s'adaptent au rythme de chacun et de chacune

N'hésitez pas à nous contacter

pour tous renseignements :

Mme Roué Hélène 02/98/25/13/83

Mme Auffret Carole 02/98/25/14/90

Petit rappel des différents horaires :

LUNDI			MERCREDI		VENDREDI
13h30	14h30	20h30	10h00	11h00	14h00/15h00
Gym tonic	Gym douce	STEP (complet)	Enfants 4/6ans (complet)	Enfants 7/11ans (complet)	Gym douce Loc- Eguiner

Il reste de la place pour les cours des lundis et mercredis après midis n'hésitez plus à nous rejoindre





La Saint-Pierre de Ploudiry La Martyre

Nous souhaitons par ces quelques lignes vous présenter Le club de football du plateau de Ploudiry La Martyre....
Ce club de clocher comprend trois équipes de joueurs seniors, et une école de football, des débutants (U7 U8) aux moins de 15 ans.

Les seniors :

La SPPLM retrouve cette saison une deuxième équipe de seniors engagée en championnat de district. En effet, cela faisait plusieurs années qu'une seule équipe représentait notre club.

Nous sommes ravis de cette évolution, signe d'un progrès certain de notre « petit » club, où l'envie de jouer au football prime sur tout...

L'équipe phare de la SPPLM évolue en 3ème division de district du Finistère Nord, et est dirigée par Olivier Teffo, entraîneur du club, avec l'aide d'Alain Cam, Alain Goues et Serge Planterec.



L'équipe phare de la SPPLM en début de saison, avec la présence des élus et leurs représentants des communes de Ploudiry et La Martyre, le président du SIPP, Alain Goues sponsor du club, et les dirigeants.



L'équipe B est dirigée par Rémy Lammer, Pascal Perennou et Eric Bihan.

La troisième équipe de seniors de la Saint Pierre de Ploudiry La Martyre évolue en « loisirs », jouant le dimanche matin. Ce championnat réservé en principe aux plus anciens footballeurs permet à chacun de pratiquer le football dans une ambiance agréable.

Contacts Seniors : Olivier Teffo au 06 23 05 86 04
Rémy Lammer au 02 98 25 15 68

Contact Loisirs : Claude Colcanap au 06 21 53 33 43

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, toute bonne volonté que ce soit en tant que joueur ou bénévole sera la bienvenue

L'école de football :

Pour cette saison 2010-2011, l'école de Foot est suivie par Yann Franck, qui a pris le flambeau après Stéphane Lintanff.

L'école de Football compte 52 enfants répartis en 5 équipes (U7 U8, U9, U11 U13), un bon effectif représentatif des communes du Plateau.

Ces enfants sont entraînés comme d'habitude par Gilles Kerriou le mercredi, et pour les U13 le club a fait appel à un nouvel entraîneur, Thomas Guilpain,

Pour se retrouver (enfants, parents et bénévoles), l'école de Foot a organisé un petit goûter de Noël, le Samedi 18 Décembre 2010.



Les U9 en compagnie d'Olivier et Bruno, leurs « coaches »



Les U13 en compagnie de Yann Franck

Comme tous les ans, nos équipes participeront à plusieurs tournois.

Venez nombreux les supporter !!!! Les enfants apprécient comme leurs aînés la présence de nombreux supporters...

A noter que nous avons une équipe de moins de 15 ans en entente avec l'ES Mignonne, où quelques joueurs représentent la SPPLM. Leur dirigeant est Xavier Laurent.



La Saint-Pierre de Ploudiry La Martyre compte aussi dans ses rangs des arbitres, Franck, Charly et Alphonse.

Cela permet à notre club d'assurer la représentation du club auprès du district

**Si vous souhaitez nous joindre, n'hésitez pas!!!
Le site de la SPPLM peut aussi vous permettre de nous contacter, l'adresse :**

<http://spplm.free.fr/>



« On a tous raison(s) d'y croire »

Tel était le message du TELETHON 2010

Une fois encore, le canton s'est mobilisé pour aider tous ces malades dans un esprit de solidarité, d'humanité et d'amitié.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont relevé le défi d'un Téléthon pleinement réussi.

12 903 € récoltés sur le canton

N'oubliez pas que les traitements de demain seront les résultats de vos dons d'aujourd'hui, vous ne donnez pas que de l'argent, vous donnez aussi LA VIE.

Nous lançons un appel aux bonnes volontés, venez rejoindre l'équipe de coordination du canton en 2011, lors d'une réunion bilan qui aura lieu le jeudi 20 janvier 2011 à 20 h 30 à La Maison du Plateau de La Martyre

La grande famille du canton se doit de répondre présente car il y a des contrats dans la vie qu'il faut gagner tous ensemble mais en pensant aux autres.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année

Le collectif organisateur

SABDARIFFA

Notre association a réalisé la première action prévue dans ses objectifs.

L'ancien bus scolaire du syndicat du plateau a été convoyé jusqu'à la Côte d'Ivoire, par bateau. Pierre Quélenec et Claude Kerjean l'ont convoyé jusqu'au port de Rouen d'où il est parti pour Abidjan.

Les évènements politiques récents dans ce pays ne permettent actuellement pas la mise en place du transport scolaire qui devra permettre aux enfants d' AKRADIO de rejoindre leurs écoles à DABOU mais nous espérons que ceci pourra être réalisé très prochainement.

Malgré le contexte instable, nous souhaitons poursuivre nos actions en faveur des habitants d' AKRADIO.

L'association organisera donc

un repas africain le samedi 19 février 2011 à la Maison du Plateau à La Martyre à partir de 19h.

adulte : 12€, enfant : 6€,
uniquement sur réservation auprès de
Yannick Toueix au 06 80 44 75 61 ou de
Jacques Ronflet au 02 98 25 15 18
ou encore par mail à l'adresse suivante : sabdariffa.asso@gmail.com

Une animation musicale et des plats et boissons typiques réchaufferont les participants.
Lors de ce repas, vous aurez la possibilité d'adhérer à notre association.



INFORMATIONS DIVERSES

ADS des Pays de Landerneau-Lesneven-Plabennec

Recherche 2 aides médico-psychologique diplômés pour intervenir au sein de la nouvelle équipe mobile spécialisée Alzheimer lors des soins d'accompagnement et de réhabilitation. Recherche aussi des aides-soignant(e)s ou AMD en contrat à durée déterminée jusqu'en janvier 2012. Le temps de travail à effectuer sera de 50 à 70 %.

Contactez le secrétariat de l'ADS au 02 98 02 12 40 ou expédiez un courriel à secretariat@ads.pays.una29.fr

ADS de Lesneven , 70 rue Anita Conti – 29260 LESNEVEN

LES RESTOS DU CŒUR

Les restos du cœur de Lesneven et de Lannilis sont ouverts jusqu'au 1^{er} avril 2011. Pour tous Renseignements, appelez le : 02 98 21 15 60

Les inscriptions se font les jours suivants : lundi et jeudi après-midi et les mardi et vendredi matin

LE COLLECTIF CINE

Il représente un collectif d'associations autour du cinéma qui, en partenariat avec le cinéma Le Rohan, à Landerneau, programme un film par mois, défendu chaque fois par une association différente, qui propose un documentaire ou une fiction en lien avec son activité.

Les projections sont suivies de discussion à chaud, animée par l'association organisatrice ou un intervenant extérieur.

La prochaine programmation prévue en janvier : JEUDI 21 JANVIER à 20 h 30 (le film commence à l'heure) au cinéma le Rohan à Landerneau

L'association Don Bosco propose « ENTRE NOS MAINS » de Mariana Otero.

Sept ans après l'émouvant « Histoire d'un secret », c'est un nouveau documentaire qu'elle réalise. « Entre nos mains », tourné près d'Orléans en 2009, c'est du cinéma direct et social qui suit les employées de Starissima, fabrique de lingerie féminine en faillite. C'est l'histoire d'une tentative de sauvetage de leur entreprise de sous-vêtements dans le Loiret par des salariées qui s'organisent pour la racheter et la transformer en coopérative ouvrière. Vain espoir que les lois du marché torpilleront au bout de quelques mois. « Il y a longtemps que je cherchais à raconter une façon de changer le monde au quotidien. Le système de la coopérative ouvrière va dans ce sens » précise Mariana Otero. A l'issue de la projection, débat avec Mariana OTERO réalisatrice et François Kerfourn, ancien responsable régional de la fédération des coopératives de l'Ouest.

ACCUEIL DU PUBLIC A LA SOUS-PREFECTURE DE BREST

Désormais, l'accueil du public se fera uniquement le matin, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

RELAIS TRAVAIL

L'association Relais-Travail est à votre disposition pour de nouveaux services :

- ♦ entretien de volets, portails, barrières, avec décapage et peinture
- ♦ entretien annuel ou ponctuel des pierres tombales
- ♦ déménagement, débarras de caves et d'encombrants....

Pour tous renseignements complémentaires : 02 98 21 70 44

SECURITE DU CONSOMMATEUR

La Direction Départementale de la Protection des Populations demande aux producteurs qui procèdent à la vente directe au consommateur de se déclarer auprès des services de l'Etat à l'aide d'un formulaire « déclaration d'activité et identification concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant, entreposant, exposant ou mettant en vente des denrées animales ou d'origine animale dans le cadre de la remise directe ».

Ce formulaire est disponible en mairie ou directement sur le site de la Préfecture du Finistère.

RECENSEMENT AGRICOLE 2011

Il se déroule sur le terrain du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011.

Nicolas PENNEC est recenseur sur la commune et chargé de récolter les informations auprès des exploitants agricoles.

Les résultats du recensement seront connus dès septembre 2011 et seront consultables sur le site : www.agriculture.gouv.fr

RECENSEMENT NATIONAL / POPULATION TOTALE A PRENDRE EN COMPTE POUR 2011 : 778

Chaque année, de nouveaux chiffres de population légale sont publiés en décembre. Ils entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante. Ils remplacent, année après année, les chiffres de l'année précédente. Cette annualisation des chiffres garantit une meilleure prise en compte des évolutions démographiques.

Les chiffres de population légale utilisent les enquêtes de recensement qui ont lieu au cours des cinq dernières années. Par exemple, les populations légales publiées fin 2010 sur la base des enquêtes de 2006 à 2010 ont pour année de référence 2008 : année du recensement à La Martyre.



